



Joseph DE RODAT & Chantal TOVAR-DELAGNES

NOTAIRES

227 Avenue de Rodez
12450 LA PRIMAUBE

Tél. : 05.65.71.42.02
Fax : 05.65.71.40.13
E-mail : j.derodat@notaires.fr

ATTESTATION

JE SOUSSIGNEE Maître Chantal TOVAR-DELAGNES Notaire de la « Société Civile Professionnelle Joseph de RODAT et Chantal TOVAR-DELAGNES, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial au 227 Avenue de Rodez, commune de LUC-la-PRIMAUBE, certifie et atteste avoir reçu le 20 décembre 2011 la vente,

Par :

La Société dénommée **AGENCE HURLEVENT**, société à responsabilité limitée au capital de 83.000,00 EUR, dont le siège est à LA PRIMAUBE (12450), 231 avenue de Rodez, identifiée au SIREN sous le numéro 427080155 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RODEZ.

Au profit de :

Monsieur José Eddy Theodore Raoul Alphonse Henri **DEWIT**, assureur, et Madame Fabiola Maria **DEGROODT**, employée, son épouse, demeurant ensemble à BRUG (8000 - BELGIQUE), Grossestraat 33/3301.

Nés savoir :

Monsieur **DEWIT** à BRUGES (BELGIQUE), le 25 juin 1957,
Madame **DEGROODT** à LOUVAIN (BELGIQUE), le 14 avril 1962.

DESIGNATION

A BOISSE-PENCHOT (AVEYRON) 12300 lieudit "Boisse",

Une bâtisse fortifiée en cours de travaux de finition, à usage d'habitation, comprenant salles voutées en rez-de-chaussée, grands pièces au premier niveau puis au deuxième niveau trois grandes pièces, également en dépendance une réserve, avec terrain attenant

Figurant au cadastre savoir :

Préfixe	Section	N°	Lieudit	Surface	Nature
	AC	556	Boisse	00 ha 04 a 42 ca	sol
	AC	557	Boisse	00 ha 00 a 02 ca	sol
	AC	558	Boisse	00 ha 00 a 65 ca	jardin
	AC	559	Boisse	00 ha 05 a 12 ca	jardin
	AC	560	Boisse	00 ha 06 a 65 ca	terre
	AC	561	Boisse	00 ha 00 a 97 ca	terre

Total surface : 00 ha 17 a 83 ca

PROPRIETE - JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** vendu à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour, par la prise de possession réelle, le **BIEN** vendu étant entièrement libre de location ou occupation.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A LA PRIMAUBE (Aveyron),
LE 20 décembre 2011

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.
Banque C.D.C. 40031 / Guichet : 00001 / N° de compte : 00001 35354Y - clé 06